



D'images et intérêts réclamer après 11ans

Par Sabelle

Bonjour,

Après un divorce houleux j'ai été condamné à verser 10000e à mon ex.

Jugement rendu en avril 2010 je reçois un avis d'huissier en septembre 2020.

Que doit-on faire après ce délai.

Merci pour votre aide

Cordialement Isabelle